

COMMENTAIRE SPÉCIAL

En 2006, le Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest estimait à 8 millions le nombre d'armes légères et de petit calibre transitant dans la sous-région. La même année, les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté une convention pour réglementer la production et la circulation des armes légères et de petit calibre ainsi que leur détention par les civils. Il s'agissait d'une mesure collective pour lutter contre ces armes qui sont la principale cause d'insécurité en Afrique de l'Ouest.

Les conclusions de l'étude menée par la CEDEAO sur les armes fourniront certainement des informations récentes sur la situation actuelle dans la sous-région et permettront de mieux cerner l'impact réel de la prolifération des armes légères et de petit calibre sur la sécurité en Afrique de l'Ouest. Nous savons déjà que la possibilité de se procurer des armes explique un nombre important de tués et de blessés parmi la population civile et qu'elle favorise l'escalade des tensions entre les personnes et entre les communautés qui donnent lieu à des accrochages et peuvent finir en véritables conflits. La circulation des armes profite de la porosité des frontières qui complique sérieusement les initiatives de désarmement. Ces frontières facilitent la présence de réseaux transfrontaliers illégaux et les renforcent dans leurs activités comme le trafic de drogue et la traite des êtres humains. L'existence de groupes armés échappant au contrôle d'un État compromet la conduite des affaires publiques, l'état de droit et la sécurité au sens large. Je veux ici parler de la sécurité humaine, une notion qui englobe les besoins alimentaires, économiques, sociaux, sanitaires et écologiques de l'individu et de la communauté.

En outre, l'insécurité généralisée entrave la possibilité de fournir des services sociaux notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, ainsi que l'accès à l'eau et à l'alimentation. L'insécurité compromet le développement socio-économique à long terme car elle contraint les gens à se déplacer et à laisser leurs récoltes et leurs activités. Elle détourne aussi les dépenses publiques de secteurs essentiels pour le développement comme la santé, l'agriculture, l'ingénierie ou l'éducation.

Il ne faut pas oublier que l'insécurité en Afrique de l'Ouest, comme dans d'autres régions, frappe toujours les plus vulnérables comme les femmes, les jeunes et les minorités ethniques. Là où l'état de droit est bafoué, les cas de violence sexiste et sexuelle sont très nombreux. Il faut de toute évidence tenir compte de la situation des femmes lors des discussions sur la paix et la sécurité dans la région et encourager les initiatives des femmes dans les domaines des secours et de la prévention et résolution des conflits.

La prise de conscience de l'interdépendance des menaces contre la sécurité et de la nécessité d'une approche globale pour assurer la sécurité a conduit à l'adoption, au niveau sous-régional, d'instruments essentiels dans les domaines de la prévention des conflits, de la traite des êtres humains et du trafic de drogue. Grâce aux efforts constants de la Commission de la CEDEAO, la Convention

de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre pourrait entrer en vigueur en 2009. Cette convention sera une avancée décisive pour contrôler les armes légères dans la sous-région et favoriser la sécurité et le développement humain à long terme.

Ndiaro Ndiaye

Directeur général adjoint

Organisation internationale pour les migrations